

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2013

**INTRODUCTION DES TERRITOIRES RURAUX ET DE MONTAGNE DANS LE CODE DE
L'ÉDUCATION - (N° 1031)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE 2

Au début, substituer aux mots :

« À l'avant-dernier »

les mots :

« Au sixième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.